ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

NOUVEL	LE ORGANIS	SATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBI	LIQUE - (N° 2553)
Commission			
Gouvernement			
Adopté			
		AMENDEMENT	N º 1803
		présenté par	
		M. Dussopt	
		ARTICLE 20	
À l'alinéa 14, sul	bstituer au mo	t :	
« sur »			
les mots:			
« parmi les ».			

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.